

Avril 2022

Bulletin municipal

Le Feuchyssois

Vie culturelle

Vie municipale

Vie associative

n° 91



HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi
8h00-12h00
13h30-17h00

Mardi
8h00-12h00
13h30-17h00

Mercredi
8h00-12h00

Judi
8h00-12h00
13h30-17h00

Vendredi
8h00-12h00
13h30-16h30

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Mardi
16h30-18h00

Mercredi
10h30-12h00
14h30-18h00

Judi
15h00-18h00

Samedi
10h00-12h00

Fermée le samedi matin durant les vacances scolaires

CCAS

Rendez-vous
à privilégier au :
03.21.21.45.00

PERMANENCES DES ÉLUS

Sur rendez-vous au :
03.21.21.45.00

SOMMAIRE

Vie Feuchyssoise p 4 à 7

| | |
|--|---------|
| <i>Etat civil</i> | p 4 |
| <i>Le Père Noël à FEUCHY</i> | p 4 |
| <i>Le colis des aînés</i> | p 6 |
| <i>Un relooking pour le Feuchyssois</i> | p 7 |
| <i>Le parcours du cœur</i> | p 7 |
| <i>Une collecte solidaire</i> | p 8 |
| <i>Enfance et jeunesse</i> | p 9 |
| <i>Le Pass'Jeune</i> | p 9 |
| <i>Inscriptions à l'école Joël COUVREUR</i> | p 9 |
| <i>Accueil de loisirs d'hiver</i> | p 10 |
| <i>Accueil de loisirs de printemps</i> | p 11-12 |
| <i>Inscriptions à l'accueil de loisirs d'été</i> | p 12 |
| <i>Chasse à l'œuf avec Lapinou</i> | p 13 |
| <i>Des Feuchyssois « Sang et Or »</i> | p 13 |
| <i>Arcathlon à l'école Joël COUVREUR</i> | p 14 |
| <i>Des travaux rue de Fampoux</i> | p 15 |
| <i>Un Feuchyssois sportif de haut niveau</i> | p 15 |

Vie culturelle p 16 à 18

| | |
|--|------|
| <i>Du changement à la médiathèque municipale</i> | p 16 |
| <i>L'heure du conte</i> | p 16 |
| <i>Les après-midis «jeux de société»</i> | p 16 |
| <i>Accès à la médiathèque numérique</i> | p 17 |
| <i>Le prêt de liseuses</i> | p 17 |
| <i>Pour vous tenir informés</i> | p 17 |
| <i>BiblioNAP</i> | p 18 |
| <i>Le Pass Culture</i> | p 18 |

Vie associative p 19

| | |
|-----------------------------|------|
| <i>Rencontres et amitié</i> | p 19 |
| <i>Keep it country</i> | p 19 |

Informations municipales p 20 à 23

| | |
|---|---------|
| <i>Droit d'expression des élus</i> | p 20 |
| <i>Le guichet numérique «GNAU»</i> | p 20-21 |
| <i>Règlementation et plantations</i> | p 21 |
| <i>La fête des voisins</i> | p 22 |
| <i>Résultats de l'élection présidentielle</i> | p 23 |
| <i>SOS Burger à FEUCHY</i> | p 23 |

[Edito]

Chères Feuchyssoises, chers Feuchyssois,

Comme vous pouvez le constater, votre bulletin municipal fait peau neuve. J'espère que vous apprécierez cette nouvelle version et que vous prendrez du plaisir à regarder les photos et à lire les différents articles.

Nous venons de vivre plus de deux années très compliquées. La COVID-19 et ses différents variants ont contrarié à l'extrême le monde ainsi que notre quotidien, menacé nos vies, endeuillé des familles, chamboulé de nombreuses et joyeuses fêtes à la fois familiales mais aussi collectives. Ce virus a totalement perturbé ces rendez-vous festifs d'ordinaire si animés.

Aujourd'hui, les restrictions sanitaires s'allègent, la vie reprend peu à peu ses droits, mais l'inquiétude demeure légitimement dans les esprits. Pour cela, nous vous conseillons de rester vigilants et de continuer à respecter les gestes barrières.

« NOUS PENSONS QUE LE RALENTISSEMENT DE LA PANDÉMIE,
NOUS MÈNERAIT
VERS DES JOURS MEILLEURS ET HEUREUX »

Mais c'est l'angoisse et le désespoir qui ressurgit à nouveau. L'ambition meurtrière d'un homme met en alerte les pays occidentaux et plus particulièrement l'Europe. L'invasion de l'Ukraine par la Russie plonge en peu de temps notre continent dans l'horreur de la guerre autrefois subit par nos aînés et que nous pensions disparue à jamais, tuant indistinctement des militaires mais aussi de nombreux civils.

Je tiens tout particulièrement à remercier les écoles Joël COUVREUR et Notre Dame du Bon Conseil, la Société Civile et Entrepreneuriale pour leur implication et leur participation à l'action de solidarité initiée par la Commune de FEUCHY et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Pour terminer mon propos sur une note positive, je vous rappelle que la ducasse se déroulera du 6 au 10 mai sur la place de la mairie. Je vous y invite à partager ce chaleureux moment avec vos proches.

Je vous souhaite une
bonne lecture de ce numéro.



Votre Maire,
Roger POTEZ,
Conseiller Communautaire,
Vice-Président du SCOTA.

ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2021

NAISSANCES

CORREIA Shelby : le 11 mars ; QUIGNON Ruben : le 25 mars ; BECU Romy : le 17 avril ; BRONGNIART Tom : le 6 mai ; GACQUERRE Céleste : le 8 juillet ; CAPON Annaé : le 20 juillet ; FERON Rose : le 11 octobre ; HAEYERT Alyx : le 12 octobre ; GAUDIN April : le 8 novembre ; WAGNER Elio : le 12 novembre ; DONNEZ Rafaël : le 21 novembre ; COMBLE Hugo : le 5 décembre ; BOUQUET Cloé : le 29 décembre.



DÉCÈS

BARBET Monique : le 2 janvier ; HOYEZ Denis le 9 janvier ; GORLIER Edmonde : le 10 janvier ; SI MOHAMED Gaston : le 4 mars ; SANTERNE Adrienne : le 30 mai ; SANTERNE Gilberte : le 2 juin ; MAROILLE Vincent : le 3 juin ; DUPAYAGE Jean : le 16 juin ; SABBEN Didier : le 6 juillet ; CARRE Louis : le 9 juillet ; LADNIAK Richard : le 16 juillet ; MOUCHON Francis : le 21 juillet ; LEQUEUX Simonne : le 19 novembre ; GUISLAIN Michèle : le 4 décembre ; DUHEM Brigitte : le 4 décembre ; LONGUET Bernard : le 7 décembre.

MARIAGES

BEAUMONT Maxence et DECARSIN Anne-Céleste : le 15 mai ; DELEPORTE Erik et BOULOGNE Charlotte : le 17 juillet ; CAPON Benoît et LANTOINE Audrey : le 7 août ; COULON Mathieu et MAROILLE Anne-Laure : le 11 septembre.

LE PÈRE NOËL À FEUCHY

C'est à l'occasion du portage de repas à domicile que le Père Noël, en tournée à FEUCHY, nous a confié avoir été ravi de l'accueil chaleureux que lui ont réservé les bénéficiaires.



Lors de son passage dans la commune, le Père Noël est aussi allé rendre visite aux enfants des écoles Joël COUVREUR et Notre Dame du Bon Conseil. Il a distribué des paquets de friandises à tous ses petits admirateurs, pour leur plus grand bonheur.



LE COLIS DES AÎNÉS

Comme chaque année, les colis de Noël destinés aux personnes âgées de 70 ans et plus, ont été offerts par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) avec le soutien de la municipalité.

En décembre dernier, des membres du CCAS, des élus et des bénévoles, aidés du personnel technique communal, se sont affairés à les confectionner.

La distribution des 137 colis garnis de douceurs, a été l'occasion d'une rencontre et d'un échange entre Monsieur le Maire, Président du CCAS, des aînés et de toutes les personnes présentes : une attention gourmande, toujours très appréciée des bénéficiaires !



UN RELOOKING POUR LE FEUCHYSOIS



Le 3 mars 2022, la commission communication de FEUCHY s'est réunie pour apporter une nouvelle esthétique à notre bulletin municipal. Chacun a pu donner son avis et ajouté sa pierre à l'édifice afin de trouver une version plus fraîche, moderne et colorée pour le Feuchyssois revisité. Toutes les idées ont été prises en compte et voici aujourd'hui avec le résultat en main ! Que pensez-vous de cette initiative ?

LE PARCOURS DU CŒUR

Le dimanche 3 avril, 25 participants se sont réunis dans une ambiance conviviale pour le parcours du cœur organisé par la commune. Ils ont pu choisir entre trois parcours différents accessibles à tous, d'une distance respective de 7, 9 ou 11 kilomètres. Une habitude enfin retrouvée, après deux années d'interruption.

Le départ a été donné à 9h et chacun, à son rythme, a mené à bien son parcours, en bavardant dans la joie et la bonne humeur. Au retour, une petite collation attendait nos sportifs engagés, pour un chaleureux moment de détente, car après l'effort, vient le réconfort !



UNE COLLECTE SOLIDAIRE

La mairie de FEUCHY, en partenariat avec les écoles Joël COUVREUR et Notre Dame du Bon Conseil, se sont mobilisées pour centraliser les dons des habitants pour la population Ukrainienne. Les Feuchyssois ont répondu à cet appel solidaire et, grâce à eux, de nombreux colis ont été réceptionnés par le CCAS et ses membres bénévoles. Après la répartition des différentes provisions, la Fédération de Protection Civile de BERCK-SUR-MER a fait le déplacement pour récupérer la cinquantaine de cartons collectée.



La société GRIMME, implantée à FEUCHY, a rassemblé l'équivalent d'une palette de dons qu'elle a apportée à la mairie pour se joindre à l'effort collectif.

Les enfants des écoles étaient, quant à eux, particulièrement investis dans cette démarche d'entraide et certains en ont même profité pour écrire sur leurs paquets de jolis messages de soutien aux Ukrainiens.

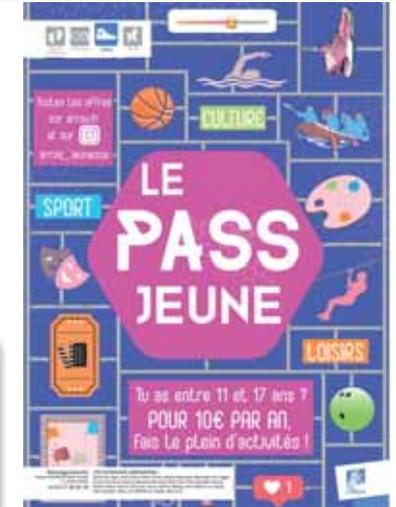
Une belle chaîne de solidarité s'est formée à FEUCHY : un symbole d'entraide et de partage qui fait chaud au cœur.



LE PASS'JEUNE

La commune de FEUCHY propose aux Feuchyssois âgés de 11 à 17 ans, de profiter de l'offre Pass'Jeune. Grâce à sa participation financière, vous pouvez obtenir cette carte nominative, au petit prix de 10€. Elle offre aux jeunes des tarifs préférentiels ou un accès gratuit à une multitude d'activités et de services des communes partenaires, des associations et des entreprises locales, tout au long de l'année : accueils jeunes CASA, piscine, tennis, médiathèques, musées ...

Le Pass'Jeune peut aussi être associé à la carte de transport annuelle du réseau Artis pour un total de 25€, facilitant ainsi la mobilité de chaque jeune.



OÙ S'INSCRIRE ?

Un dossier vous sera fourni au service Enfance Jeunesse de la mairie de FEUCHY. Contactez la mairie par téléphone ou envoyez un mail à l'adresse : enfancejeunesse@feuchy.fr

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE JOËL COUVREUR



Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant à l'école Joël COUVREUR pour la rentrée scolaire 2022-2023.

Au préalable, vous devez effectuer une pré-inscription en mairie et fournir impérativement les documents suivants :

- Le livret de famille
- La pièce d'identité des deux parents
- Le carnet vaccinal de l'enfant attestant qu'il a bien reçu les vaccinations obligatoires pour son âge ou un certificat médical de contre-indication à la vaccination
- Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois
- Le certificat de radiation de l'établissement scolaire d'origine en cas de changement d'établissement scolaire

La mairie vous remettra alors un certificat d'inscription que vous devrez présenter au Directeur de l'école Joël COUVREUR, qui procédera ensuite à l'enregistrement de l'inscription définitive de votre enfant.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Madame PETITHOMME au 03.21.21.45.00 ou par mail : enfancejeunesse@feuchy.fr.

ACCUEIL DE LOISIRS : VACANCES D'HIVER

Pendant les vacances d'hiver, l'Accueil de Loisirs de FEUCHY a organisé des semaines à thèmes pour sa troupe d'enfants enthousiastes.

La petite bande a voyagé dans l'espace et le temps lors de sa première semaine de vacances pour débarquer au Farwest, le pays des cow-boys et des déserts brûlants peuplés de cactus. Les enfants ont pu confectionner de superbes accessoires pour se fondre dans le décor, monter leur propre casino, lutter contre les Indiens, tirer plus vite que leur ombre, chasser le taureau et même danser comme au saloon !



Ceux qui ont poursuivi l'aventure se sont plongés dans l'univers des sciences et de la célèbre émission « C'est pas sorcier ». Le labo de fortune fut le théâtre d'expériences ludiques, de créations robotiques et d'un reportage incroyable sur le génie des savants fous ! Les petites graines de scientifiques ont fait travailler leurs méninges et leurs dix doigts pour faire preuve d'une grande inventivité tout au long de cette deuxième semaine.



VACANCES DE PRINTEMPS

Au printemps, les enfants de l'Accueil de Loisirs sont allés à la découverte des métiers. Ils ont : construit une magnifique fusée digne des plus grands astronautes, mis à l'œuvre leurs talents de pâtissiers, suivi un parcours de combattant musclé comme de courageux pompiers, entraîné leurs oreilles et leur voix de musiciens en herbe et leurs yeux de photographes.





Avec l'amélioration du contexte sanitaire, les sorties à l'extérieur sont de nouveau autorisées. Ainsi les enfants ont pu profiter d'une escapade à Funny Parc lors de la première semaine, puis à Dennlys Parc lors de la seconde. Deux excursions amusantes très appréciées !



INSCRIPTIONS À L'ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ

L'Accueil de Loisirs se déroulera cet été du 11 juillet au 12 août 2022 inclus. Si vous souhaitez y inscrire votre ou vos enfant(s), vous pouvez dès à présent vous rapprocher du Service Enfance et Jeunesse de la mairie pour retirer le dossier d'inscription. Il vous est également possible de le retrouver au format numérique sur le site internet de la commune dans la rubrique « Enfance Jeunesse » et de l'imprimer. Les dossiers seront à rendre pour le 30 juin 2022, au plus tard.



CHASSE À L'ŒUF AVEC LAPINOÙ

Ce samedi 16 avril, a eu lieu la traditionnelle chasse à l'œuf organisée par le service Enfance et Jeunesse et la commission des fêtes de FEUCHY. Un rendez-vous convivial et amusant, où une quarantaine d'enfants âgés de 3 à 12 ans ont pu dès 10h30, accompagnés de leurs parents et du joyeux LAPINOÙ, dénicher les chocolats cachés dans le Petit Bois de la commune.



DES FEUCHYSOIS «SANG ET OR»



La commune de FEUCHY a décidé de s'inscrire à l'opération « Territoires Sang et Or » proposée par le Racing Club de LENS et la Communauté Urbaine d'ARRAS (CUA). Ainsi, aux frais de la commune et de la CUA, 18 jeunes Feuchyssois âgés de 9 à 16 ans ont pu assister gratuitement au match RC LENS – MONTPELLIER HSC, le mercredi 20 avril.

Une écharpe « Sang et Or » et un snack leur ont également été offerts pour profiter pleinement de l'expérience. Les supporters enthousiastes ont pu savourer la victoire de l'équipe qu'ils étaient venus encourager : 2 – 0 !

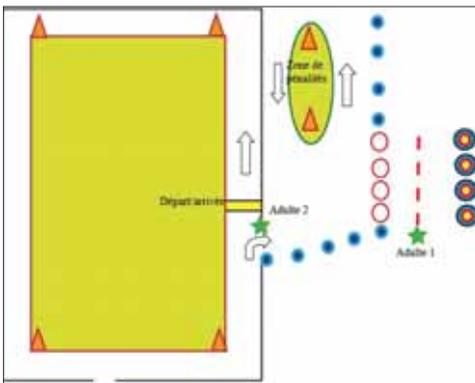
ARCATHLON À L'ÉCOLE JOËL COUVREUR

« Nous avons demandé à la mairie si elle pouvait nous acheter des «Soft archery» pour organiser un arcathlon. Le soft archery est un arc mais dont les flèches ont des ventouses. Les ventouses permettent à la flèche de tenir sur la cible et la rend aussi moins dangereuse car le bout est en caoutchouc. L'arc est aussi grand qu'un arc ordinaire.

Nous avons appris à utiliser les arcs en respectant les règles de sécurité (se positionner sur le pas de tir, attendre le signal pour tirer ou pour aller chercher ses flèches dans la zone de danger). Pour viser, il faut tirer l'arc à pleine allonge et viser la cible avec la flèche.

Nous avons commencé à nous entraîner à l'arcathlon. Cette activité consiste, à la manière du sport olympique (le biathlon), à faire une course à pied autour d'un circuit. Au niveau de la zone de tir, il faut envoyer 3 flèches sur une cible. Si une flèche rate la cible il faudra faire le tour d'un circuit de pénalité en plus. »

Texte rédigé
par les élèves de
la classe de CE1/CE2



DES TRAVAUX RUE DE FAMPOUX



La commune de FEUCHY a sollicité le concours des services de la Communauté Urbaine d'ARRAS afin de réaliser des travaux portant sur la réfection de la voirie de la sortie du bois de Fampoux jusqu'à la place de la mairie. Un rabotage préalable de la chaussée d'une épaisseur de 7 cm a permis de renouveler l'enrobé dans sa totalité, pour un montant d'un peu plus de 320 000 euros, et d'apporter ainsi une meilleure sécurité routière pour les usagers de la route. La signalisation au sol a immédiatement suivi le renouvellement du revêtement avec le respect d'une zone limitée à 30 km aux abords de l'école Joël COUVREUR.



UN FEUCHYSOIS SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Passionné par le kayak depuis son enfance, Emeric RICHARD s'est d'abord essayé à la course en ligne avec le club nautique de BIACHE-SAINT-VAAST, sport dans lequel il a remporté plusieurs titres en championnats de France à 13 ans.

Aujourd'hui membre du club de SAINT-OMER, Emeric est devenu un jeune prodige du kayak-polo, à 18 ans à peine ! Cette discipline est un sport collectif où deux équipes de cinq joueurs s'affrontent dans des kayaks et tentent d'envoyer avec leur pagaie un ballon jaune et bleu dans le but adverse. Ces buts, suspendus au dessus de l'eau, sont disposés chacun d'un côté d'un plan d'eau rectangulaire délimité.

En 2019, Emeric monte sur les podiums des championnats de France et d'Europe avec l'équipe régionale des Hauts-de-France des moins de 18 ans. Cette année, et pour la 2^{ème} année consécutive, il est sélectionné avec l'équipe de France des moins de 21 ans où il enchaîne les tournois internationaux.



Il fait également partie du collectif préparant les championnats du monde de kayak-polo qui auront lieu en août à SAINT-OMER.

Poussé par cet amour du sport qui l'anime, Emeric a entamé sa 1^{ère} année en licence STAPS à SAINT-OMER et se destine à une carrière de préparateur physique. Nous l'encourageons vivement dans tous ses futurs projets, qu'ils soient sportifs ou professionnels !

DU CHANGEMENT À LA MÉDIATHÈQUE



C'est en succédant à Marine que Camille a rejoint, le 7 janvier dernier, l'équipe de la mairie en tant que Responsable de la Médiathèque municipale. Libraire de formation, Camille espère à présent partager sa passion des livres avec vous : « Je suis ravie d'intégrer la commune de FEUCHY et j'espère enrichir et animer sa médiathèque. J'ai hâte d'échanger avec les habitants et de leur offrir un service culturel dynamique et ludique ».

N'hésitez pas à vous rendre sur place pour la rencontrer, échanger et découvrir les événements culturels qu'elle a préparés pour vous !

L'HEURE DU CONTE

Venez assister à l'Heure du Conte à la Médiathèque de FEUCHY. Camille fait la lecture de jolis albums drôles ou émouvants pour les enfants de 3 à 9 ans, le mercredi ou le samedi, selon les dates proposées.

N'hésitez pas à inscrire vos enfants directement auprès d'elle en bibliothèque ou par téléphone au 03 21 21 45 08 : ne ratez pas la prochaine belle histoire !



LES APRÈS-MIDIS JEUX DE SOCIÉTÉ

Le mercredi après-midi, on s'amuse à la médiathèque ! Des plages horaires de jeux de société sont proposées à partir de 15h pour faire découvrir, aux petits et aux grands de 7 à 77 ans, la ludothèque de FEUCHY. Jeux d'ambiance, de rapidité ou de devinettes, collaboratifs ou compétitifs, il y en a pour tous les goûts. Chacun peut venir profiter d'une explication des règles et de l'animation individuelle ou collective de jeux sélectionnés avec soin. Et peut-être souhaitez-vous poursuivre l'aventure en empruntant l'un d'entre eux... Ne tardez plus, Camille vous attend nombreux !



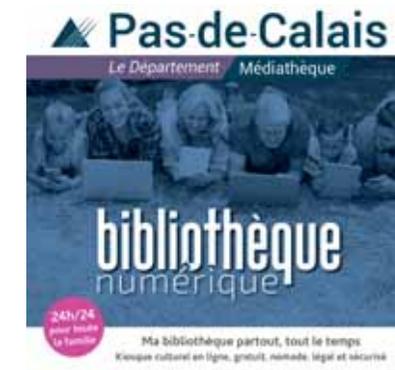
LA MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE

La médiathèque de FEUCHY a le plaisir d'être en partenariat avec la Médiathèque Départementale du PAS-DE-CALAIS pour vous proposer, depuis le mois de décembre, un accès à la Bibliothèque Numérique Départementale.

Concrètement, ce partenariat vous permet d'accéder à plus d'un million de documents : livres, musique, films, pièces de théâtre, presse, applications jeunesse, auto-formations... !

Pour bénéficier gratuitement de cette offre culturelle en ligne, légale et sécurisée, votre inscription à la médiathèque et votre cotisation à jour suffisent.

Alors n'attendez plus, essayez le numérique !



LE PRÊT DE LISEUSES



En lien avec l'arrivée dans votre médiathèque des ressources numériques du Département, il est à présent possible d'y emprunter des liseuses, supports sur lesquels vous pourrez profiter pleinement de cette nouvelle offre. Pour cela, rendez-vous sur place et faites-en la demande auprès de Camille qui vous expliquera les conditions de prêt et d'utilisation de ce nouveau matériel. Vous devrez signer une charte vous engageant à en prendre soin. Vous pouvez également venir à tout moment pendant les horaires d'ouverture (sauf événement) pour une explication et une démonstration en direct de leur fonctionnement ainsi que la marche à suivre pour l'emprunt d'un document numérique.

POUR VOUS TENIR INFORMÉS

Vous trouverez toutes les informations liées aux événements et activités ayant lieu à la Médiathèque sur sa page Facebook, son instagram et son site internet (<https://bibliothequefeuchy.opac-x.com/>). Vous pouvez également vous adresser à Camille directement en Médiathèque, ou par téléphone au 03 21 21 45 08 ou encore par mail : bibliotheque@feuchy.fr.



BIBLIONAP

En s'inspirant des illustrations de Christian VOLTZ où les personnages sont réalisés avec des objets du quotidien, les élèves inscrits en NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) à la Médiathèque ont créé leur propre version de ces bonhommes aux drôles de profils. Leurs collages ont ensuite été utilisés pour réaliser un jeu de memory géant afin de profiter jusqu'au bout de leur étonnante imagination !



LE PASS CULTURE

Les jeunes de 15 à 17 ans

Tous les jeunes de 15 à 17 ans bénéficient depuis janvier 2022 d'un crédit Pass Culture, qui leur permet d'accéder à des biens et des services culturels : livres, places de cinéma, de concert, billets d'entrée au musée... Il s'agit d'une application ouverte à tous à télécharger sur un smartphone. Une somme allouée y est créditée et permet de procéder directement au paiement chez les acteurs culturels partenaires. Le montant attribué est de 20 euros pour les jeunes de 15 ans et de 30 euros pour ceux de 16 et 17 ans.

Il existe également une offre collective proposée à leur établissement scolaire pour financer des activités d'éducation artistique.



Un montant plus important pour les jeunes de 18 ans !

Le Pass Culture permet aussi aux jeunes de 18 ans de disposer d'un montant de 300€ pendant 24 mois pour une offre culturelle similaire chez les acteurs locaux à laquelle s'ajoute une offre numérique plafonnée à 100 €. Ils n'ont pas besoin d'identifiants pour profiter de leur crédit, il leur suffit de s'inscrire directement sur l'application : simple et rapide !

Pour plus d'informations : <https://pass.culture.fr/>



RENCONTRES ET AMITIÉ

C'est le samedi 9 avril 2022 que le club « Rencontres et amitié » a fêté ses 20 ans lors de son Assemblée Générale.

Dans une bonne ambiance et très heureux de se revoir après cette longue période de pandémie, les membres de l'assemblée ont voté, à main levée, la reconduction dans leurs fonctions de : Mme Chantal FROMENT, Présidente, M Paul VANCAYZEELE, trésorier, Mme Sylvianne DE BOOSCHER, secrétaire, Mme Josiane BAYART, Mme Evelyne GELLÉ, Mme Evelyne CAUPIN, et l'arrivée de deux nouveaux membres : M Philippe GUISLAIN et Mme Béatrice BOUTEMY-MARTIN, suite au décès de M Jean DUPAYAGE et à la démission de M Jean LEGRAND.

« Nous espérons faire du bon travail. Notre effectif a « normalement » baissé. Beaucoup ne peuvent plus se déplacer, se sont vus diminués par la maladie ou l'âge tout simplement, nous sommes actuellement 45 inscrits et nous comptons sur les nouveaux retraités ou préretraités : QU'ILS NOUS REJOIGNENT, nous les accueillons avec grand plaisir et nous adapterons nos loisirs à leurs demandes. »

Puis, ils ont apprécié le diaporama des vingt années du club et le très bon repas concocté par « Les jardins de St Laurent », quelques pas de danse et ils ont terminé cet après-midi dans la joie !



KEEP IT COUNTRY



Depuis 2009, l'association Keep it country dispense des cours de danse country le mardi de 19h à 20h30. Vous aimeriez vous initier ? Venez nous rejoindre ! Un animateur vous prendra en charge dans une ambiance conviviale. Que vous soyez débutant ou confirmé, n'hésitez plus, rejoignez-nous.

Le 22 mai prochain, l'association organise un bal country, privé mais auquel vous pourriez participer en vous inscrivant, obligatoirement, auprès de Nadia BARBET, Présidente qui répondra également à vos questions au 06 61 69 78 05.

DROIT D'EXPRESSION DES ELUS

Cher-ère-s Feuchyssois-se-s

Il semblerait que notre silence dans le dernier Feuchyssois soit dû à un dysfonctionnement numérique. Un mail introuvable, une invitation égarée ou tardive, nous ne sommes pas étonnés, c'est monnaie courante ! Rassurez-vous, Nos trois élus sont bien présents et continuent de prendre part activement à la vie de la commune, dans la mesure des possibilités qui leur sont accordées ! Deux ans après le début du mandat, nous serions tentés de dresser le bilan des actions menées ou d'analyser l'avancée des projets mais nous souhaitons nous éloigner de toute querelle et préférons vous inviter à sortir.

Alors que le printemps pointe le bout de son nez et que la situation semble – enfin – s'enseoleiller, participez avec nous aux événements organisés dans le village. Marchons pour les Parcours du Cœur, partons à la découverte de la nature avec la CUA, faisons la fête entre voisins... Ces temps de convivialité que nous défendions avec ferveur, nous les attendions tous et, nous aurons plaisir à les partager avec vous !

Puis arriveront aussi bientôt la ducasse et la brocante ! C'est du moins ce qui nous est annoncé ! Alors, sans attendre, sortons et proposons plus d'idées d'animations encore ! Nous sommes le cœur du village, à nous le faire battre !

F Richard, C Boulogne et B Crépin nos élus, feuchyaucœurdevosprojets@gmail.com

LE GUICHET NUMÉRIQUE GNAU

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous format numérique en vous connectant sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Vous n'avez plus besoin de vous déplacer pour déposer votre dossier et vous pouvez suivre son instruction en ligne.



Pourquoi dématérialiser ?

Pour améliorer le service rendu aux usagers :

- Plus de transparence et de fluidité
- Un dépôt d'une demande en ligne 24h/24 – 7j/7
- Réduire les délais de transmission via une plateforme d'échange dématérialisée entre les différents services concernés
- Meilleure traçabilité des dossiers et des pièces qui les constituent
- Coordination facilitée entre les services



Comment faire ?

Créer un compte sur le site <https://gnau25.operis.fr/arras/gnau> et suivre les instructions données.

Après enregistrement de votre demande, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique, preuve de la création de votre dossier. La Commune sera alors informée du dépôt d'un dossier et vous délivrera un numéro d'enregistrement qui vous sera communiqué par mail.

Chaque échange avec l'administration génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution de votre dossier, vous pourrez ainsi suivre l'instruction de votre demande en temps réel.

Le dépôt de dossier papier reste possible en mairie, pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil.

Scannez-moi !



RÈGLEMENTATION ET PLANTATIONS

Vous aimez jardiner et garnir votre jardin de belles plantes et de jolis arbres ? Vous êtes libre d'agencer votre terrain à votre goût, mais certaines conventions d'aménagement sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin. L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété ainsi que la cueillette de leurs fruits répondent également à une réglementation précise.

La coupe des branches de vos arbres, arbustes et arbrisseaux qui avancent sur la propriété de votre voisin relève de votre responsabilité.

Votre voisin n'a pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs de l'un de vos arbres même s'il débordé sur son terrain. En revanche, il peut ramasser librement ceux qui y tombent naturellement.



S'il n'existe aucune règle communale, la distance minimum à respecter par rapport au terrain voisin varie selon la hauteur de votre plantation :

- Lorsqu'elle est inférieure ou égale à 2 mètres, l'intervalle minimum à respecter est de 0,5 mètre.
- Si sa hauteur est supérieure à 2 mètres, l'intervalle minimum à respecter est de 2 mètres.

Pensez à calculer l'écart depuis la limite de votre jardin à partir du milieu du tronc de l'arbre. Quant à sa hauteur, elle se mesure depuis le sol jusqu'à la cime.

Source : Service-Public.fr



LA FÊTE DES VOISINS

Organiser la Fête des Voisins est très simple : il suffit de le décider ! Si vous n'avez encore jamais cultivé l'art du « bien voisinier », lancez-vous afin de partager un moment de convivialité avec les résidents de votre rue. Cette fête sera peut-être le point de départ d'un nouvel art de vivre ensemble.

Placez une affiche devant votre pavillon, en y précisant votre nom, l'heure et le lieu de l'apéritif. Glissez les invitations dans les boîtes aux lettres. N'hésitez surtout pas à vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser ensemble cette soirée. Chacun pourra apporter sa participation en nourriture ou en boisson (quiche, jus d'orange, etc...).



Attention, toute personne physique ou morale peut organiser un événement rassemblant du public. Toutefois, l'organisateur est tenu de respecter certaines obligations légales et réglementaires.

Renseignez-vous auprès de votre mairie si vous souhaitez vous installer dans votre rue ou sur le trottoir le jour de votre Fête des Voisins, afin d'obtenir les autorisations nécessaires.

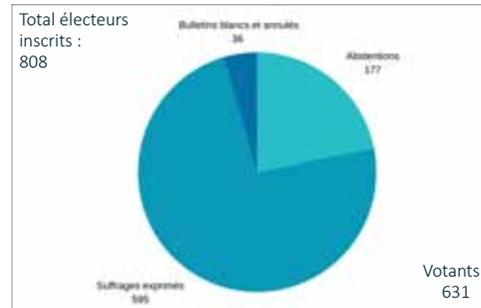
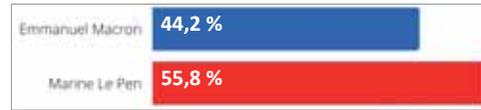
Comment participer ?

Vous pouvez vous procurer les invitations et l'affiche en les téléchargeant sur le site web : <https://www.lafetedesvoisins.fr/telechargez>
Inscrivez votre Fête des Voisins, vous pourrez recevoir un kit !

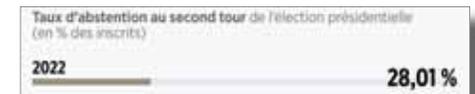
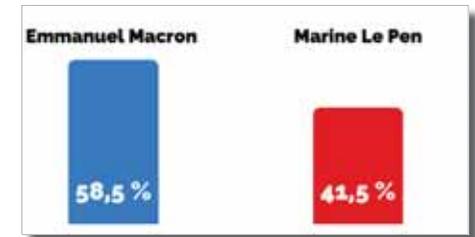


ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : 2nd TOUR

Résultats



Résultats nationaux



SOS BURGER



SOS BURGER cuisine de délicieux burgers avec des produits locaux, à emporter. Leur comptoir ambulant se gare à FEUCHY, au rond point de la source, tous les samedis de 19h à 21h30. Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur leur page Facebook ou les contacter directement au 07 81 45 55 65.



[BLOC_NOTES]

DU 6 AU 10 MAI

La ducasse s'installe à FEUCHY !
Place de la Mairie

DIMANCHE 8 MAI

Commémoration de l'Armistice du
8 mai 1945 au monument aux morts
à 11h, suivie d'un vin d'honneur
dans le hall de l'école maternelle
Joël COUVREUR

DIMANCHE 8 MAI

Repas de la ducasse, organisé par
l'association *Ensemble pour l'école*
Joël COUVREUR dès 12h, salle des
fêtes Guislaine DANIEL

DIMANCHE 22 MAI

Bal Country organisé par l'association
Keep it Country de 12h30 à 19h, salle
des fêtes Guislaine DANIEL

VENDREDI 27 MAI

Cérémonie de la fête des mères,
dès 18h30, salle des fêtes Guislaine
DANIEL

MARDI 21 JUIN

Soirée « Faites de la musique », de
19h à minuit, place de la Mairie

LES 13 ET 14 JUILLET

Festivités organisées par la
commune, avec la participation
d'associations

JEUDI 14 JUILLET

Dépôt de gerbes au monument aux
morts de la commune à 11h, suivi
d'un vin d'honneur dans le hall de
l'école maternelle Joël COUVREUR

DATES DE PASSAGE DE LA BALAYEUSE

19/05- 10/06- 15/07- 19/08- 16/09 07/10- 21/10
18/11- 02/12- 16/12- 30/12

Afin de faciliter son passage, veuillez éviter de stationner vos véhicules le long des trottoirs.



RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE SITE
INTERNET ET SUR FACEBOOK



TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !
PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants